

Principes directeurs de AGE Platform Europe

AGE mène campagne afin que l'Union Européenne développe à la fois des politiques spécifiques, dirigées vers les personnes âgées et retraitées, et incorpore la notion de vieillissement dans toutes les autres initiatives Européennes (ce qu'on appelle le "mainstreaming"). Les campagnes politiques de AGE sont basées sur les recommandations de ses membres.

Le travail politique de AGE doit refléter la réalité des besoins afin de répondre correctement aux propositions qui sont faites. Cependant, cela ne signifie pas que AGE suit uniquement les propositions des Institutions européennes. AGE doit également jouer un rôle actif de proposition, et stimuler les institutions à prendre des mesures. Age doit adopter une attitude à la fois proactive et réactive.

Les personnes âgées et retraitées sont une ressource

AGE reconnaît que les personnes âgées et retraitées sont une ressource. Le vieillissement de la société est vu souvent dans des termes négatifs, par exemple en terme des enjeux qu'il pose à la structure de la force de travail, la viabilité des systèmes de protection sociale, et le financement et l'organisation des services (notamment de soin de santé). Cependant, cette image négative ne reflète pas la réalité de la masse culturelle et professionnelle que les personnes âgées et retraitées représentent en Europe. Leur contribution à la société toute entière, souvent sur la base du volontariat, est trop souvent sous-estimée, et doit être (mieux) reconnue.

Un changement d'attitude est nécessaire si la société veut devenir une société de tous les âges.

Les autres mots clés du travail de AGE sont :

Intégration Participation – Inclusion – Accès – Choix - Bien-être – Autonomie - Egalité des chances - Une approche basée sur la durée de la vie - Solidarité intergénérationnelle

Les lignes directrices sur des sujets politiques spécifiques

Solidarité intergénérationnelle

AGE s'engage à promouvoir l'idée d'échange mutuel et de dépendance entre les générations, le rôle des personnes âgées comme gardiens de l'héritage culturel, de l'expérience et du savoir vis-à-vis des plus jeunes générations.

Non-discrimination

La discrimination fondée sur l'âge est manifeste dans un certain nombre de domaines tels que :

L'emploi : accès au travail mais aussi plans de pré retraites ; accès aux services, notamment dans le domaine des soins de santé ; accès à l'éducation et à la formation ; droit de résidence dans un autre pays européen ; participation à la vie publique et politique

AGE s'engage à combattre toute forme de discrimination dans toutes les activités de la vie. Un de ses objectifs est de contrôler et d'influencer la mise en oeuvre des différentes initiatives européennes dans ce domaine.

Revenus

AGE défend le droit de tous à bénéficier d'un revenu décent au moment de la retraite, et pendant la vieillesse. Ce revenu devrait être garanti par l'indexation des retraites et de bénéfices sociaux. Il est nécessaire de trouver des solutions pour les femmes au foyer qui n'ont pas eu d'activité professionnelle rémunérée, pour leur permettre de bénéficier d'une retraite adéquate.

Même si AGE reconnaît que les Etats Membres sont responsables des retraites du premier pilier (fournies par l'Etat) et des systèmes de protection sociale, AGE soutient la Méthode Ouverte de Coordination qui est développée dans ce domaine.

Emploi

La politique de l'emploi est cruciale pour la cohérence de la société. Cependant, AGE tient à souligner l'importance de l'Europe sociale pour ceux qui ne sont pas ou ne sont plus actifs sur le marché du travail.

AGE soutient les politiques du "vieillessement actif" (active ageing), mais reconnaît que le droit de choisir devrait être garanti et protégé.

AGE s'engage également à combattre le chômage des personnes âgées, et mènera campagne pour attirer l'attention sur le fait que l'expérience et les compétences des travailleurs âgés sont largement sous-estimées.

Education tout au long de la vie

AGE pense que tout le monde devrait pouvoir avoir la possibilité d'apprendre tout au long de sa vie. Le contenu des politiques d'éducation tout au long de la vie devrait promouvoir l'éducation et le développement personnel.

AGE soutient les conclusions du Conseil Education du 30 mai 2002, et notamment la résolution sur l'Education Tout au Long de la Vie qui souligne que "l'éducation tout au long de la vie doit couvrir l'apprentissage depuis l'âge de la maternelle jusqu'après la retraite, et doit couvrir l'éventail complet de l'apprentissage formel, non formel et informel. De plus, l'éducation tout au long de la vie doit être entendue comme comprenant toutes les activités entreprises au cours de la vie, ayant pour but d'améliorer les connaissances, et les compétences dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi".

Participation sociale

L'exclusion sociale est un phénomène à plusieurs facettes. Des revenus bas et des situations de pauvreté en sont des éléments importants, mais pas les seuls. L'accès aux services, un logement de qualité raisonnable, un emploi, un réseau social et de soutien sont des éléments qui ont un rôle à jouer pour combattre ces situations d'exclusion.

AGE soutient donc la notion d'inclusion sociale dans son sens le plus large, c'est-à-dire le droit de tous les citoyens d'avoir accès et de participer dans la société. L'intégration est un enjeu fondamental.

Le vieillissement en bonne santé - Soins et aides-soignants familiaux

AGE soutient les mesures qui visent à contribuer à un vieillissement en bonne santé, en mettant l'accent sur les soins de santé à domicile et la promotion de la dépendance. La promotion de la santé devrait commencer tôt, mais l'adoption de styles de vie plus sains demeure malgré tout important pour maintenir une certaine qualité de vie, même après 65 ans. AGE rejette la notion d'âge chronologique comme justifiant le refus d'accès à certains traitements médicaux ou certains services.

AGE veut mettre en valeur que la majorité des soins aux personnes âgées sont apportés par la famille. Des mesures devraient être prises afin de faciliter la réconciliation du travail et de la vie familiale pour ceux qui s'occupent de personnes âgées dépendantes. Il n'est plus réaliste de prendre en considération uniquement les soins pour les enfants sur ce sujet.

Les personnes âgées devraient également avoir le droit de s'exprimer sur le genre de soin et de services qu'elles veulent recevoir.

AGE a également développé des règles éthiques pour la collecte de fonds [EN](#) - [FR](#)